

[EGAlim 2 - PPL Besson Moreau]

Les PME agroalimentaires françaises sacrifiées !

Si les mesures adoptées pour mieux rémunérer les agriculteurs sont nécessaires, **il n'y a eu aucune prise en compte des spécificités des fabricants PME qui représentent 98% des entreprises agroalimentaires et qui privilégiennent l'approvisionnement local et les circuits courts.**

De la même manière, **l'Appel des PME en faveur d'un Prix rémunérateur pour TOUS n'a pas été suivi d'effet, malgré l'appui de plusieurs députés sur ce point.**

Or, rendre aux transformateurs PME la maîtrise de leur tarif afin qu'ils soient en capacité de répercuter les coûts agricoles et les coûts de transformation à la grande distribution est indispensable pour inverser le mécanisme de formation des prix en partant de l'amont et réussir EGAlim.

En effet, **il ne pourra y avoir de revalorisation des revenus des agriculteurs sans le respect du tarif des industriels PME qui sont les premiers transformateurs de la matière première agricole d'origine française.**

Par ailleurs, au-delà du nécessaire rééquilibre des relations commerciales entre fournisseur et distributeur, **des mesures visent clairement à évincer les produits PME des rayons de la grande distribution.** Sans conteste, cela se fera au bénéfice des marques multinationales aux dépens des PME et, donc, au détriment de la souveraineté alimentaire française et de la demande des consommateurs en faveur du local.

« *N'est-ce pas paradoxalement à l'heure où l'on met tout en œuvre pour favoriser l'industrialisation de la France et notre indépendance économique ?* » s'interroge Dominique Amirault, Président de la FEEF.

Les prochains débats parlementaires, au Sénat et en commission mixte paritaire, seront décisifs pour qu'enfin soit prise en compte les spécificités des PME françaises indépendantes, garantes de la vitalité des régions et de pratiques responsables.

A propos : La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les fabricants PME des produits de grande consommation. Cela correspond à 22 000 entreprises indépendantes, 200 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garantes de la souveraineté alimentaire et industrielle de la France, ces entreprises de nos régions s'engagent au quotidien en faveur de l'approvisionnement local, des circuits courts et des produits responsables. www.fef.org